



Refus de location promocil

Par **neulie**, le **19/11/2012** à **14:07**

bonjour,

il y a 2 ans mon conjoint et moi avons fait une demande de logement auprès de promocil car nous désirons avoir un logement plus grand.

je me suis mis en ménage avec lui alors qu'il avait déjà un logement un type 2 et il a 3 enfants un week end sur 2 et moi j'ai la garde de mon petit garçon donc nous avons fait une demande de logement pour un type 5 et promocil refuse car je suis en cdd alors que mon conjoint lui est en cdi que dois je faire pour qu'il fasse réellement quelque chose ??? j'ai envoyé des courriers avec des demandes de logement expliquant notre cas mais rien n'y fait on ne peut plus vivre à 6 avec une seule chambre pouvez vous nous aider s'il vous plaît???? merci par avance pour vos réponses.